



CLUB NAUTIQUE DES PORTES EN RE

Association sportive Loi 1901- 1 promenade de la mer
17880 Les Portes en Ré Tel :05 46 29 61 36 mail: cnportesre@orange.fr

Assemblée Générale Ordinaire 19/04/2025

Compte Rendu

Les membres de l'association du « CLUB NAUTIQUE DES PORTES EN RE » convoqués par courrier et courrier électronique, se sont réunis le Samedi 19 Avril 2025 à 9h30, au siège du CNP, 1 promenade de la mer – 17880 Les Portes en Ré

Excusé : Monsieur le Maire Alain POCHON

- 9h15 Accueil émargement des membres. (Secrétaire)

Nombre de membres convoqués : 44

Les membres ont été convoqués par courrier et courrier électronique le 16 mars 2025.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence et remis leur procuration. Il est constaté que les membres présents (15) et représentés (07) constituent 50 % des membres inscrits.

Conformément à l'article 8.3 des statuts, l'AGO peut se tenir, le Quorum étant atteint.

Ouverture de l'AG Extraordinaire

- **Modification des statuts - Lecture et Vote des résolutions :**

- Les articles 2 et 5 des statuts sont modifiés pour tenir compte de l'activité Plage des Enfants

Approuvé par vote à l'unanimité

Les résolutions présentées ont été approuvées par Conseil d'Administration.

Résolution 1 : Evolution du règlement intérieur du CNP pour l'activité de la Plage des Enfants.

Résolution 2 : Mise à niveau du DSI (Dispositif Sécurité Intérieure) et RTQ (Responsables Techniques Qualifiés)

Les résolutions sont **approuvées à l'unanimité.**

Fermeture de l'AG Extraordinaire

- 9h30 Ouverture l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

Hervé LEDUE remercie les présents et rappelle que l'assemblée générale ordinaire doit délibérer et statuer sur l'ordre du jour validé par les administrateurs. Cette Assemblée est l'occasion de valider des orientations importantes telles la reprise de la Plage des Enfants.

Approbation du CR de l'AG 2024

Le Compte-rendu de l'A.G.Ordinaire d'avril 2024 est **approuvé à l'unanimité.**

- **Présentation des Rapports :**

-Le Président présente le **Rapport Moral.**

-Le Trésorier présente le **Rapport Financier** et le Budget Prévisionnel.

Ces documents et la synthèse présentée en AG montrent la dynamique et la bonne gestion du CNP. Les charges d'exploitation sont suivies et présentées.

-Le Directeur de l'Ecole de Voile présente le **Rapport d'Activités.**

Nous n'avons pas prévu de renouvellement de la flotte pour la saison 2025

Pour la prochaine saison la grande majorité des moniteurs renouvelle leur contrat. Cette fidélité est un très bon indicateur de qualité interne.

La navigation sur Efoil initiée en 2024 a tenu ses promesses.

Les rapports Moral, Financier et d'Activités sont **approuvés à l'unanimité.**

- Renouvellement du Conseil d'Administration :

Le vote est réalisé à bulletin secret

Laurent Régnard souhaite ne pas se présenter. Les candidats sortant sont réélus,

Les administrateurs ont ensuite échangé pour répartir les postes du Bureau.

L'équipe a été confirmée avec l'entrée d'Alexis Galley.

Président.....Hervé Ledue,

Vice-Président.....Raphael Tréguier,

Trésorier.....Olivier Le Bourhis,

Secrétaire Général et adjoint.....Tétric Salmon-Martel et Alexis Galley

11h45-Ciôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

L'ordre du jour parcouru nous a permis de partager quelques huitres.

Le secrétaire général

Tétric Salmon-Martel



Le Président

Hervé Ledue

